

L'Echo des Chignotins



Automne – Hiver 2013

N° 41

Le mot du Maire



Nos vendanges tardives sont terminées, sous un ciel plus que clément pour la saison, avec une récolte abondante et de bonne qualité. En effet il faut remonter en 1987 pour avoir effectué la cueillette en octobre.

L'automne aussi est arrivé avec ses couleurs et le début de la chute des feuilles mais aussi la chute des feuilles d'imposition, c'est la saison, et comme vous avez dû le constater avec une légère augmentation. Les taux d'imposition étant restés les mêmes que l'an dernier, aussi bien pour la commune que pour la communauté de commune, cette progression est essentiellement liée à l'évolution des bases qui sont décidées à un autre niveau.

Mon propos sera succinct car nous sommes en période électorale depuis début septembre et il nous faut rester très évasif dans nos allocutions. La tolérance implique que nous soyons autorisés à ne diffuser que de l'information sans que ce ne soit de la propagande électorale.

Je vais quand même faire le point des travaux

- La route de Reims, la zone 20 ainsi que l'enfouissement rue de Rilly ont été réceptionnés
- La remise en état de l'électricité de la salle du conseil est terminée, restent quelques soucis avec la sirène.
- Le logement de l'ancienne poste est lui aussi terminé, il aurait du être loué au début du mois de novembre mais les garanties nécessaires n'étaient pas requises.
- L'appel d'offre pour le logement de la cour des écoles est lancé.
- Le PAVE est en cours d'homologation et vous trouverez des informations détaillées dans les pages suivantes.
- En ce qui concerne le fleurissement, le jury départemental n'a pas du tout apprécié notre travail et a trouvé qu'il n'y avait pas assez d'implication des habitants. Nous devons les rencontrer prochainement pour plus d'informations.
- L'accueil du secrétariat de Mairie est quelque peu perturbé car notre secrétaire est en congé maladie, elle attend un heureux événement mais a quelques ennuis de santé. C'est donc Mlle Aurore Schleicher qui occupe l'intérim mais seulement deux jours par semaine, le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 13.30 h à 16h .Nous sommes désolé de ce contre temps mais le remplacement de Mme Karen Debaets était prévu début décembre et nous avons pallié au mieux. Malgré tout une permanence est assurée tous les jours de 9 h à 11 h.
- Trois mariages auront été célébrés cette année dont un prévu fin novembre, c'est très rare ; et fait exceptionnel, les 50 années de mariage de Mr et Mme Manier, cet évènement se fête souvent mais rarement en Mairie.

Je vous rappelle que la distribution des sapins et la décoration du village auront lieu le 30 novembre à partir de 9 h 00. Venez nombreux.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes.

Comptes-rendus des différents conseils municipaux.

Séance du 29 Avril 2013

Délibérations :

- Avenant au marché des travaux du bâtiment rue de Rilly (dépense supplémentaire).
- Augmentation du tarif de l'eau de 0,20 euros du m3 pour palier l'augmentation des diverses redevances.
- Bâtiment cour des écoles : estimation de l'architecte validée et lancement de l'appel d'offre à venir
- Augmentation du tarif des passages souterrains de 10 euros par an. Il passe de 30 à 40 euros.
- Sortie d'actif suite à l'achat d'un nouveau photocopieur.

C.R Des commissions :

Voiries : reprise des enrobés de la route de Reims prévue en semaine 20.

Assainissement : nouvelles conventions en cours de rédaction.

Questions diverses :

- Décoration de Noël : plus de réparation des anciennes décorations – achat de nouvelles.
- Plantation pour le fleurissement le samedi 4 Mai.
- Dossier Godet : il reste toujours à percevoir une somme de 1 380 euros.
- Devis pour le remplacement des tuyaux de plomb à prévoir.
- Mises à jour cadastrales : du 10 au 28 Juin. Des géomètres seront habilités pour constater les nouvelles constructions dans le village.
- Local Pompiers : démolition de la pièce de stockage de la cour des écoles. La démolition de la porte est à la charge des Pompiers.
- Enquête IPSOS sur les énergies et le développement durable sur la commune : quelques administrés sélectionnés confieront leur consommation d'énergie. Des études seront menées par la suite.
- Réfection de l'électricité de la salle du Conseil. L'entreprise Prin-Schwartzmann est retenue.

Séance du 18 Juin 2013.

Délibérations :

Instauration d'un système de carte de pêche pour autoriser les chignotins à pêcher au lac. (8 voix pour – 2 abstentions).

C.R. des commissions :

- Réunion association Premiers Pas
- Assainissement : Les conventions des particuliers ont été reçues en mairie. Elles seront transmises à l'AESN pour la prise en charge des subventions. Une prime vient de nous être attribuée pour la faible pollution de notre station d'épuration.
- Voirie : le marquage de la route de Reims est prévue le jeudi 20 Juin suivant les conditions météorologiques. La numérotation de voirie a été reprise. De nombreux changements sont effectués. Les personnes concernées seront averties personnellement. Les travaux rue de Rilly se terminent.
- Les derniers travaux du logement rue de Rilly sont repris. Le logement n'est toujours pas loué. La proposition de tarif à 700 euros est refusée par le Conseil.

- Le déplacement du compteur à la salle des fêtes doit être réalisé.
- De nouvelles auto-laveuses pour la salle des fêtes nous seront proposées, plus petites et plus maniables que les actuelles.

Questions diverses :

- Contrats d'avenir : le conseil ne souhaite pas recruter par contrat d'avenir.
- Le lieu de vote devra changer de place. La salle de motricité ne sera plus disponible à l'avenir.
- Dossier Frissard : un transport de Justice est prévu le lundi 1^{er} Juillet à 10 H 00 pour la fixation des indemnités.
- Dossier Godet : Il reste 1 336,65 euros à percevoir en remboursement des frais engagés par la commune. Il reste à assumer au propriétaire le problème de pression d'eau qui ne peut se résoudre que par l'adjonction d'un surpresseur en bas de propriété, ce qui lui avait été vivement conseillé lors de la mise en place du projet.
- Point multiservice et boulangerie : de nouveaux contacts sont pris pour l'étude du projet.
- Départ en retraite de Mme Chevert adjoint technique : Une personne s'est déjà présentée pour son éventuel remplacement.
- La DTER de la rue des Bois devient caduque. Une dérogation d'un an nous a été accordée. Les travaux devront donc être impérativement commencés avant début Juillet 2014 pour pouvoir la percevoir.
- Le chemin haut des Pissottes sera refait par Mr Coyon. La commune participera à hauteur des réparations qui auraient dû être réalisées.
- La salle utilisée par l'Atelier ne l'est plus suite à cession d'activité. Le conseil la mets donc à disposition de l'école de musique pour un an avec tacite reconduction annuelle en fin d'année scolaire.
- Réunion d'information sur les rythmes scolaires à Beaumont sur Vesle le 24 Juin.
- Réfection du pont rue St Vincent par l'entreprise Bourin.
- Subvention accordée par l'ONAC pour la réfection du monument aux morts.
- Visite de contrôle des sources le 2 Juillet.

Séance du 16 Juillet 2013

Délibérations :

- Mise à disposition de la salle à l'école de musique : 10 voix pour.
- Remboursement des frais de déplacement professionnels de la secrétaire de mairie : 10 voix pour.
- Départ en retraite de Mme Chevert le 31 Aout. Son remplacement sera effectué : 10 voix pour.
- Logement cour des écoles : le DCE et le CCTP ont été reçus en mairie. Les dossiers sont validés sous réserve que la commission bâtiments les valide elle-même. 9 voix pour – 1 abstention.

C.R. des commissions :

- Ecoles : effectifs : 14 élèves en maternelle et 18 en primaire à Villers Allerand
17 élèves en maternelle et 14 en primaire à Chigny
- Intercommunalité : le pôle scolaire a pris du retard mais les travaux sont en cours.
- Assainissement : les conventions avec les particuliers sont étudiées par l'AESN. L'agence de bassin Seine Normandie ne nous a pas autorisé à commencer les travaux de raccordement avant le passage de la commission prévue le 6 Septembre.
- Voirie : marquage de la route de Reims le vendredi 19 Juillet.
- Bâtiment : prise de contact pour l'étude d'un futur point multiservice et boulangerie.

Questions diverses :

- Transfert des prêts à la future communauté de communes à prévoir.
- Tarif locatif du logement rue de Rilly ramené à 850 euros par mois.
- Cérémonie d'anniversaire de mariage (50 ans) : un diplôme et un bouquet seront remis aux mariés suivi d'un vin d'honneur en petit comité.
- C.R. du transport de justice pour le dossier Frissard.
- Mise au normes de l'électricité salle des fêtes : les devis vont de 2 000 à 4 800 euros. L'entreprise Hautem est retenue pour la somme de 2 647,26 euros.
- Nouvelle numérotation des propriétés à prévoir notamment rue Octave Gougelet chez Mr Janisson. Quelques aménagements restent à effectuer rue de Rilly pour réguler la circulation et le stationnement.
- L'ancienne grille de la maison des anciens sera découpée et ferrillée.
- Résultat de la tournée de vérification des sources : débit de 277 m3 d'eau par jour.
- Intervention d'ERDF pour la remise aux normes du boîtier électrique place Pommery.

Séance du 10 Septembre 2013

Délibérations :

- Pot de départ en retraite offert à Mme Chevert le 18 Septembre en présence du conseil municipal. Remise d'un cadeau.
- L'entreprise ARDEC est retenue pour la mission SPS du logement cour des écoles par la commission d'appel d'offres. Validation par le conseil.
- Voirie : Mme Coquet présente la programmation de travaux retenus dans le cadre du PAVE. Validation par le conseil.
- Programme : - **Phase 1** (sous 5 ans) : matérialisation de places pour les personnes à mobilité réduite (place Pommery, église et salle des fêtes). Création d'un arrêt de bus place Pommery. Création d'une zone 20 km/h de la rue de la Belle Image jusqu'à l'église. Mise en place d'une rampe d'accès, de mains courantes au secrétariat de mairie, au bureau de poste et à la salle de conseil.
 - Phase 2** : modification des ressauts. Accès au lac et à l'aire de pique nique. Réhausse de tous les panneaux de voirie à 2m20.
 - Phase 3** : Accès arrière à la salle des fêtes et autres travaux.
- Désignation des représentants du village à l'intercommunalité en vue de sa mise en place : Mr Doreau Maire et Mr Janisson suppléant.
- L'inventaire des biens de la commune sera mis à jour. Ils seront sortis de la comptabilité s'ils n'ont plus de valeur ou n'existent plus.

C.R des commissions :

- Fleurissement : Mr le Maire rend compte de la visite du jury du comité de fleurissement régional et des conséquences qui en résultent. Insatisfaction du jury malgré les efforts réalisés et l'implication des acteurs. Une rencontre avec ce jury sera organisée pour étudier notre situation.

Questions diverses :

- Dossier Godet : nouvelle relance pour impayé.

- Dossier Frissard : attente d'une réponse pour notre requête.
- Logement rue de Rilly : mis en location depuis plusieurs mois et pas de demande. Pour le rendre plus attractif le tarif de location est abaissé à 750 euros par mois.
- Congé maternité pour la secrétaire de mairie. Son remplacement est organisé pour la période du 2 décembre 2013 au 30 Avril 2014.
- Les assurances de la commune font l'objet de mise en concurrence et de négociations.
- L'emploi d'adjoint technique de la commune est attribué à Mademoiselle Gaëlle Mazocky.
- Le coffret électrique de la place Pommery est mis aux normes. Une dépense supplémentaire de 1000 euros a été effectuée pour l'intervention d'un électricien et d'ERDF.
- Les travaux du Chemin Haut des Pissottes sont terminés et réceptionnés.
- Des poids lourds s'engagent toujours rue G. Legros et rue des Sources. Vérifier si les panneaux d'interdiction sont bien en place.
- Une signalétique pour la salle des fêtes sera installée. Demandes de devis en cours.

Séance du 24 Octobre 2013

Délibérations :

- Suite à l'arrêt maladie de Mme De Baets, une convention de mise à disposition d'une secrétaire de mairie est signée avec le centre de Gestion de la Marne. Mme Aurore Schleicher remplacera Mme de Baets.
- Affouage concernant des parcelles de bois le long du lotissement et de l'étang : les parcelles C70, C74, C84 sont concernées pour un volume de 60 stères environ. Les personnes souhaitant prendre une coupe sont priées de se présenter en mairie. S'il y a plus de 4 personnes un tirage au sort aura lieu. Le prix est fixé à 7 euros du mètre cube.
- Appel d'offre pour le remplacement de tuyaux de plomb rue de Rilly : les entreprises Bourin et Chaperon ont été retenues.
- Transfert de la compétence « assainissement » au 1^{er} Janvier 2014 à la nouvelle communauté de communes avec les prêts qui y sont associés.

Compte rendu des commissions :

Voirie : Enfouissement rue de Rilly : procès verbal de réception effectué avec des réserves.

Réception des travaux concernant la zone 20 : quelques aménagements sont encore à réaliser.

Lotissement Godet : solde des factures réglé, reste la réparation de bordures à faire.

Assainissement : Les conventions signées avec les particuliers concernés par le nouveau réseau d'assainissement sont validées par l'agence de l'eau. Les travaux peuvent commencer. Ils seront contrôlés par un cabinet spécialisé. Les effluents viticoles ne doivent en aucun cas être rejetés dans le réseau unitaire pour éviter la destruction des roseaux de la station qui ne supportent pas ce genre de pollution.

Salle des fêtes : bilan des coûts et recettes. Achat d'un nettoyeur haute pression : le contrat avec la société Action Propreté ayant été renégocié, l'achat de ce matériel a été reporté à une date ultérieure.

Bâtiments : Rue de Rilly : un bail avec de nouveaux locataires doit être signé bientôt. La porte du garage de ce logement est en mauvais état : devis de l'entreprise Galien retenu pour sa réfection.

Logement cour des écoles : Appel d'offres en cours jusqu'au lundi 4 novembre 2013 à 12 heures.

Communauté de communes : Pôle scolaire : la livraison du premier bâtiment sera en retard mais il sera normalement clos et couvert début décembre. Etudes et coûts de mise en place de tableaux numériques à l'étude.

Rythmes scolaires : le mercredi sera le jour retenu au lieu du samedi.

Fusion de l'intercommunalité : reprise par la commune de la compétence éclairage public avec les emprunts associés. Reprise du prêté de la maison des anciens.

Dossier Frissard : Une requête a été déposée suite à une erreur de transcription. Nous sommes en attente d'un délibéré par le juge des expropriations.

Questions diverses : les prochaines **élections municipales** auront lieu les **dimanches 23 Mars et 30 Mars 2014.**

Les **élections européennes** auront lieu le **dimanche 25 Mai 2014.** Le bureau de vote sera installé dans la salle des fêtes : salle du haut.

Commémoration du **11 novembre 2013 à 11 h 00.** Rendez-vous place Pommery.

Pose des décoration de Noël : le **samedi 30 novembre.** Demande de devis pour la pose des illuminations.

Activités du village.

Dates à retenir.

Samedi 30 Novembre 2013 : Pose des décorations de Noël

Jeudi 20 Décembre 2013 : Noël pour les anciens et les jeunes de Chigny les Roses.

Vendredi 10 Janvier 2014 : Voeux du Maire à 18 H 30 - Salle des Fêtes.

Samedi 25 Janvier 2014 : Célébration de la St Vincent.

Samedi 8 Février 2014 : Concert : Chorale La Roseaie à Bétheny avec l'orchestre philharmonique d'Epernay.

Dimanches 23 et 30 Mars 2014 : élections municipales – Salle du haut de la salle des fêtes.

Dimanche 25 Mai 2014 : élections européennes - Salle du haut de la salle des fêtes.

Communiqué.

Le Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces Verts.

Depuis quelques temps beaucoup de personnes s'inquiètent au sujet des modifications de vitesse, de signalisation dans le village.

Pourquoi tout cela ?

Les modifications, même si c'est le conseil municipal qui les décide, sont souvent dues à l'application de circulaires départementales voire nationales.

La « zone 20 » dite « zone de rencontre » est introduite dans le code de la route depuis Juillet 2008. A savoir : « cette zone cherche à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules.

Au sein de ces zones :

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée sans y stationner.
- Les piétons ont la priorité sur les véhicules à l'exception des tramways.
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voitures, vélos, bus...) mais ceux motorisés ne peuvent pas excéder une vitesse de 20 kilomètres à l'heure. »

N'oublions pas que tout piéton est un automobiliste potentiel et l'inverse !...

Programmant l'enfouissement du réseau électrique rue de Rilly, nous n'avons pas eu d'autres choix que de prévoir une réduction de la vitesse dans la traversée du village sur cette route départementale D 26 si nous voulions obtenir des subventions.

De plus pour les obtenir à partir de 2013, nous étions obligés de bâtir le PAVE – Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces Verts.

Ce document en phase terminale de résolution est un recueil de constats de nos voiries et bâtiments en matière d'accessibilité et une programmation de travaux à effectuer pour les rendre accessibles à tous, même aux personnes à mobilité réduite dans la mesure du possible !!...

En relisant les comptes rendus de conseils municipaux vous découvrirez les travaux programmés à court et moyen termes, comme le demande le PAVE. Celui-ci est déposé auprès du département. Nous attendons son retour, son acceptation officielle pour prétendre avoir des subventions et entreprendre d'éventuels travaux sur les rues du village.

Merci d'avoir lu cet article et de servir de relais auprès des habitants pour permettre à l'information de circuler dans notre commune.

Annie Coquet

Association Syndicale Autorisée

Le président vous rappelle que le dépôt de gravats, terre, craie et autres est formellement interdit sur les chemins de la commune.

Si vous disposez de tels éléments et souhaitez les employer, veuillez vous renseigner à la mairie ou auprès du président de l'ASA Jean Pierre Lepitre.

Ceci évitera un certains nombre d'erreurs, comme mettre de la craie dans un endroit humide et boueux.

Le bon sens (des chemins) est près de chez vous !

Merci d'avance pour votre compréhension.



ASSAINISSEMENT : TRAVAUX DE REALISATION DE LA PARTIE PRIVATIVE DES BRANCHEMENTS PARTICULIERS

Les conventions permettant d'obtenir une aide de l'Agence Seine Normandie pour les particuliers concernés qui se raccorderont au nouveau réseau d'assainissement sont validées. Les travaux de raccordement peuvent donc commencer dès maintenant. Afin d'obtenir les aides, ces travaux doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur. Séparation eaux usées, eaux pluviales Une vérification par une entreprise spécialisée sera obligatoire pour obtenir ces aides.

Ces contrôles finals ont vocation à garantir la protection du milieu naturel et le bon emploi de l'aide financière.

L'objectif de ces contrôles est de vérifier :

- La séparation et la collecte de l'ensemble des effluents produits.
- La déconnexion des ouvrages d'assainissement non collectifs.
- La qualité de la réalisation.

CONTRÔLE A LA FUMEE

Le test à la fumée permet de vérifier que les eaux pluviales ne sont pas déversées dans le réseau d'eaux usées.

Il est nécessaire de vérifier la totalité des entrées d'eaux pluviales (gouttières, descentes de garage, drains ...).

Le test consiste en l'injection de fumée dans la boîte (ou regard) d'eaux usées et de vérifier les apparitions de cette fumée aux entrées d'eaux pluviales.

CONTRÔLE AU COLORANT

Le test au colorant permet de vérifier que toutes les eaux usées sont collectées, rejoignent le réseau d'eaux usées et que les systèmes d'assainissement non collectifs sont déconnectés.

Le test consiste à mettre du colorant dans chaque point d'évacuation des eaux usées et de contrôler son apparition dans la boîte de branchement d'eaux usées dans un délai raisonnable (vérification de la

déconnexion de la fosse septique, du bac à graisses), et de vérifier aussi l'absence de passage d'eaux colorées dans la boîte de branchement d'eaux pluviales.

CONTRÔLE VISUEL

L'objectif de ce contrôle est de vérifier que le raccordement du branchement particulier sur la boîte en attente sur le domaine public est réalisé conformément aux règles de l'art. Si besoin, ce contrôle est également effectué sur les regards ou boîtes intermédiaires installés dans le domaine privé.

Le contrôleur vérifie :

- Le raccordement au fil d'eau.
 - La qualité de réalisation de la connexion (ouverture, joint...).
- Pour les éventuelles boîtes ou regards sous domaine privé le prestataire vérifie la qualité de la pose de l'ouvrage.
- Le prestataire vérifie l'absence d'écoulement d'eaux parasites dans les boîtes de branchements (eaux usées et eaux pluviales).

CONTRÔLE DE LA DECONNEXION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS

Le prestataire procédera au contrôle du certificat de vidange comprenant la destination des matières de vidange.

Le locataire ou propriétaire indique l'utilisation nouvelle de la fosse :

- Réservoir pour eaux pluviales après désinfection.
- Fosse comblée.
- Fosse détruite.

Il est impératif de réaliser ces travaux dans un délai de deux ans pour bénéficier des aides de l'agence de l'eau.

La compétence « **assainissement** » est reprise par la nouvelle intercommunalité à compter du 1er janvier 2014. Une commission « **assainissement** » sera mise en place à cette occasion, d'autres interlocuteurs seront à votre écoute pour tous renseignements dont vous auriez besoin.

ZONAGE ET TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

De nouveaux tests du réseau de collecte Rue St Vincent et Ruelle du Moulin ont été réalisés en septembre. (passage de mini caméra, tests à la pression)

Les résultats, les photos et les rapports sont arrivés en mairie le 24 octobre, la fiche récapitulative jointe à ces dossiers ne mentionne plus de défauts.

Nous allons envoyer tous ces éléments à l'AESN, ce qui nous permettra de percevoir les subventions restantes estimées à plusieurs milliers d'euros.

Janvier 2014 : Notre commune transférera la compétence « assainissement » à la nouvelle intercommunalité.

Durant ces six dernières années, j'ai suivi tous ces dossiers d'assainissement avec beaucoup d'intérêt et de sérieux. Avec la mise en place de la nouvelle station d'épuration en 2008, nous avions rencontrés divers problèmes dont le plus important était la non infiltration du bassin de collecte. De nombreuses réunions avec la Police de l'eau, la Direction Départementale des Territoires, les spécialistes et ingénieurs des cabinets d'expertise eurent lieu pour trouver une solution viable. L'acceptation de modification « **loi sur l'eau** » avec rejet du trop plein dans le fossé, validée par la préfecture nous a permis de retrouver une situation en accord avec la légalité.

Les quelques dernières habitations faisant partie du zonage d'assainissement seront bientôt reliées, la mise en place et les travaux dans cette partie étroite de notre commune furent difficiles, délicats et onéreux. L'étroite collaboration avec l'agence de l'eau a permis de subventionner une grande partie de ces travaux.

Merci à Frédéric Chossenotte de l'aide qu'il m'a apportée dans cette commission municipale.

Bien d'autres tâches nous attendent au sein de la Commune !!

P. Derue

Spécifications sur les contrôles

- Contrôle à la fumée
- Contrôle au colorant
- Contrôle visuel
- Contrôle des déconnexions



Activités touristiques

Passages de différents clubs dans notre village.

Concentration Porsche.



Tracteurs agricoles et caravanes.



ETAT CIVIL

Naissances : Loup MARECHAL de Sébastien MARECHAL et Caroline POREAUX 05 06 2013
Maël REGNIERE de Yves REGNIERE et Laurie LAIME 31 07 2013

Mariages : Romain LEFEVRE et Florence HINCELIN le 28 Septembre 2013.
Sébastien MOREL et Carole ARNAUD le 4 mai 2013.

Décès : Monsieur Pierre LEROUX le 18 Mai 2013
Monsieur Claude CHAMPAGNE le 9 Septembre 2013
Madame Gisèle DUMONT le 14 Septembre 2013

Ecole de Chigny les Roses / Villers – Allerand

Du changement au niveau des enseignantes :

A Chigny : Mme Patricia Chrétien prend la direction de l'école et a en charge la classe de maternelle.

Les effectifs : Le regroupement totalise 62 enfants répartis comme suit :

A Chigny : 31 élèves

Maternelle: 17 élèves (6 PS- 5 MS- 6 GS) - Mme Chrétien

CP : 14 élèves - Mme Bouny

A Villers : 31 élèves

Maternelle: 13 élèves (2 TPS -6 PS- 2 MS- 3 GS) - Mme Leclère

CE1/CE2 : 18 élèves (12 CE1- 6 CE2) - M. Avé

Les représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le 11 octobre 2013

A Chigny-les-Roses :

Ont été élues Mme Rose et Mme Cossy comme titulaires ; Mme Boquillon et Mme Tixier comme suppléantes.

A Villers-Allerand :

Ont été élues Mme Flour et Mme Rousseau--Delahaigue comme titulaires ; Mme Gallois et Mme Le Brishoual comme suppléantes.

La cantine :

La cantine est gérée par la communauté de communes. Les parents qui désirent inscrire leur enfant à la cantine, doivent retirer un dossier à la mairie de Chigny.

La garderie :

Les inscriptions se font auprès de Sandrine.

Les projets :

Maternelle Chigny et Villers:

-Sortie pommes, vendanges, jardinage....

-Projet « Les Incorruptibles »

-Participation aux activités sportives Montval : « Tire, Roule, Pousse » et « Gymkhana »

-Projet théâtre avec l'OCCE (Les écoles qui théâtrent)

-Projet « École et Cinéma » (école Chigny)

Élémentaires :

-Participation aux activités sportives Montval :

CP:

Projet« École et Cinéma »

Randonnée « Scolarando »

Tennis de table

CE1/CE2 :

Activité piscine et « Joueurs But ».

Pour tous (Maternelle e Élémentaires) :

-16/12/2013: Spectacle offert par la mairie de Villers à tous les élèves du regroupement, et pour les CE un spectacle supplémentaire proposé le 20 ou 21/01/14.

-En janvier, sortie au Cirque Éducatif à Reims.

-Les spectacles proposés par l'association Montval

Encore un grand merci, à toutes les personnes qui nous accompagnent lors de nos sorties.

La lettre de l'O.

Jardiner en préservant sa santé et l'environnement.

Les plantes exotiques, horticoles, de terre de bruyère, une terre nue et les monocultures font partie des éléments qui favorisent l'apparition des ravageurs, des maladies et des plantes indésirables coutumiers dans nos jardins.

Bien que les moyens soient aujourd'hui variés pour lutter contre ces désagréments, la solution radicale des pesticides est souvent privilégiée, malgré les dangers auxquels s'exposent les jardiniers.

On peut les éviter en privilégiant les méthodes naturelles de jardinage. Voici quelques solutions simples à appliquer :

- Mise en place de paillage dans vos massifs et potagers pour prévenir la germination des herbes indésirables.
- Utilisation d'un désherbeur thermique ou même de la binette pour vous débarrasser des adventices dès leur apparition.
- Concoction de purins pour fertiliser vos plantations.
- Plantations de haies variées, de plantes à fleurs adaptées au climat et/ou mise en place de « maisons » à insectes pour favoriser les ennemis des ravageurs de vos jardins.

Vous souhaitez en savoir plus ? :

Dans le cadre de la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » la Fredonca a été éditée des fiche-conseils disponibles dans les magasins signataires ou sur le site internet <http://www.fredonca.com/>

CCAS

Noël arrive à grand pas.

La commune ainsi que le CCAS préparent le **gôter de Noël pour les aînés de Chigny** nés avant 1943 ou avant.

Il se tiendra à la salle des fêtes le **Vendredi 20 Décembre 2013 à partir de 15 h 00.**

Vers 17 h 00 le comité des fêtes se joindra à nous pour organiser le Noël des enfants de Chigny âgés de 2 à 11 ans.

Comme les années précédentes nous comptons sur une forte participation.

P.S. : nous rappelons une fois de plus que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour assurer la pérennité du Club du jeudi.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Alain Picard



100 ans cela se fête !!!

L'école Ste Jeanne d'Arc fête ses 100 ans le 5 avril 2014.

Créée par les sœurs de Ste Chrétienne, l'école Ste Jeanne d'Arc est maintenant une école sous tutelle diocésaine.

Elle accueille aujourd'hui 80 élèves de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Elle est composée de trois classes. Une garderie et une cantine sur place sont proposées aux parents.

Son projet d'établissement : « Accueillir l'enfant dans le respect des différences » permet à chaque enfant d'être accueilli dans toute son individualité au sein de cet établissement et de pouvoir progresser à son rythme.

Si vous avez été élève, parent d'élève, enseignant, personnel, bénévole... ou que vous êtes attachés d'une manière ou d'une autre à cette école, nous avons besoin de vous : nous recherchons des photos, des anciens documents, des traces de l'évolution de cette école, des témoignages... N'hésitez pas à nous contacter par mail : jdarily@orange.fr, par téléphone : 03 26 03 43 65 ou à venir directement à l'école : 7 rue Gambetta.

Nous comptons sur vous pour apporter vos témoignages afin que nous puissions préparer cette belle journée.

Avec tous nos remerciements

La communauté éducative de l'école.



Remise de la légion d'honneur

Le 24 Juin 2013 a eu lieu au sein de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle de la ville de Paris la remise des insignes de chevalier de la légion d'honneur à notre concitoyenne Janine Cossy. Quelques parents et amis chignotins assistaient à cette cérémonie. Le Vice Président de l'Académie des Sciences officiait cet événement. Dans son discours, il exprimait la reconnaissance de la nation envers Janine, pour sa carrière exemplaire de chercheur et de professeur reconnue au plus haut niveau international.



Comité des Fêtes

Nous serions heureux de vous retrouver une dernière fois cette année à la fête de Noël organisée en collaboration avec la mairie et les membres du CCAS de Chigny.

Nous aurons l'honneur d'accueillir le père Noël en personne, qui a accepté, malgré un emploi du temps très chargé, de venir passer quelques heures avec nous.

Il nous donne donc rendez-vous **Vendredi 20 Décembre à 17 h 00 devant l'école** pour une soirée pleine de surprises.



Votre attention s'il vous plait ! :

Pour permettre de poursuivre nos manifestations qui vont vivre notre village tout au long de l'année, le Comité des Fêtes a besoin de bénévoles pour leur organisation.

Nous comptons de nouveau sur vous !

N'hésitez pas à nous contacter au 06 73 07 56 37.



Toute l'équipe du Comité des Fêtes tient à remercier Madame Hincelin et Monsieur Lefevre pour leur don généreux.



Section Locale du Syndicat Général des Vignerons



C'est avec quarante jours d'écart par rapport à 2011 que la vendange 2013 a débuté. Cette amplitude mérite d'être soulignée car de mémoire de vigneron c'est vraisemblablement du jamais-vu.

La nature reste imprévisible et contribue de ce fait au charme de notre métier, d'autant qu'elle a tendance ces dernières années à épargner la Montagne de Reims.

La récolte 2013, bien que tardive, s'est traduite par un rendement abondant, de bons degrés, d'une acidité satisfaisante et d'un état sanitaire contenu, augurant un millésime de bon niveau.

A ce propos, je tenais à remercier l'équipe du réseau Matu pour son expertise et son professionnalisme qui nous permet chaque année de déterminer avec précision les dates des vendanges. Comme vous l'avez constaté la section locale a remplacé le panneau d'accueil au lieu dit du Moulin à Vent. Deux autres panneaux seront installés aux entrées du village coté Rilly et coté Ludes.

Enfin les 21 et 22 Octobre derniers une session Certiphyto a été organisée par la section, ce qui a permis de certifier gratuitement 14 nouvelles personnes.

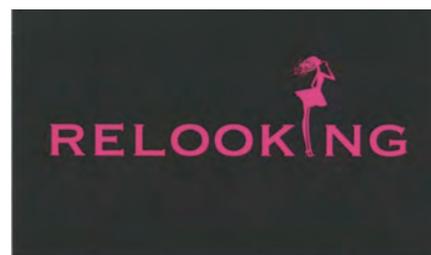
La section locale reste à votre disposition et vous souhaite de bonnes ventes de fin d'année ainsi que de bonnes fêtes.

Benoit Tixier.

Information

Une nouvelle installation au village : Mme Anne Marti vient de créer son atelier de RELOOKING. Après avoir suivi plusieurs formations, installée 6 bis rue des Pressoirs à Chigny depuis le 1^{er} Novembre, elle accueille dames et messieurs pour des conseils de relooking, de soins de beauté, de maquillage. Contact : 06 33 19 26 61 ou annerelooking@gmail.com

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle activité qui soutiendra la vie économique de notre village.



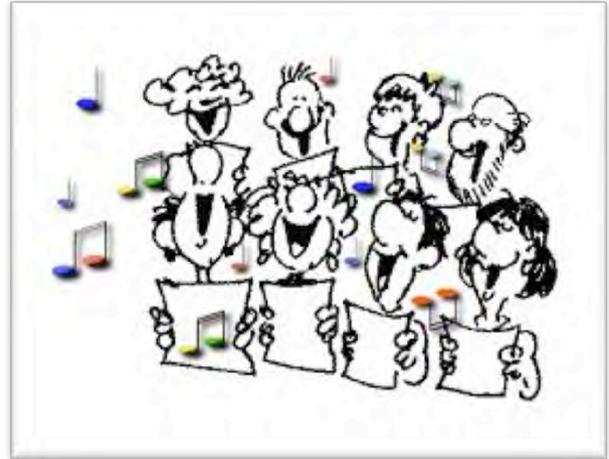
Ensemble Vocal La Roseraie

La saison 4 de la chorale est partie !.... répétition le mardi à 20 H 15 salle des fêtes de Chigny avec notre chef de chœur Françoise.... Ambiance très conviviale et chants à la portée de tous !....Venez vous joindre à nous !....

Déjà quatre concerts de prévus cette saison dont un avec l'orchestre philharmonique d'Eprenay qui aura lieu à Bétheny le 8 Février 2014 !....

Retenez cette date et venez nous encourager....et bien sûr le concert de fin de saison à Chigny (la date vous sera communiquée ultérieurement).

Pour tout renseignement : le 03 26 46 95 90



Pascal Jorez.

Les Arts Culinaires



Tatin d'endives au chèvre chaud.

4 ou 5 grosses endives
beurre
miel
pate feuilletée
1 bûche fromage de chèvre
jus d'orange

Faire dorer les endives coupées en 3 ou 4 (dans le sens de la hauteur) dans du beurre bien chaud.

Dans une tourtière verser un peu de miel liquide. Ranger dessus les endives. Saler et poivrer.

Couvrir avec la pâte feuilletée et cuire à four chaud pendant une demi-heure environ.

Retourner froid dans un plat allant au four.

Au moment de servir, couper dessus des rondelles de chèvre et mettre à griller quelques minutes dans le four très chaud.

Chauffer dans une casserole du miel délayé dans le jus d'orange.

Servir à l'assiette en portion entourée de sauce au miel.

Bon appétit !

Michelle Cossy

Citations de Charles Maurice de Talleyrand Périgord

En politique, ce qui n'est pas cru devient plus important que ce qui est vrai.

Oui et non sont les mots les plus courts et les plus faciles à prononcer mais ceux qui demandent le plus d'examen.

Les femmes pardonnent parfois à celui qui brusque l'occasion, mais jamais à celui qui la manque.

Il y a trois sortes de savoir : la savoir proprement dit, le savoir-faire et le savoir-vivre ; les deux derniers dispensent assez bien du premier.

Déjà la 3ème rentrée pour les enfants de l'accueil de loisirs 1,2,3 Rilly.

Dès le 5 septembre, Vanessa Rémy, directrice a retrouvé avec plaisir les enfants habitués mais a aussi accueilli de nouvelles familles.

Les enfants sont allés visiter la coopérative de Rilly la Montagne et ont été accueillis par M.Péhu qui leur a fait goûter le jus de raisin.

Chaque mercredi du 1er trimestre, le projet éducatif prévoit de s'amuser autour du thème "communiquer". Communiquer dans le sport, communiquer grâce aux travaux manuels mais aussi communiquer par Internet et rechercher des informations. Vous pourrez suivre nos travaux sur le blog de l'association mis à jour par les enfants.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants découvrirent la Cueillette de la Pompelle. Ils y ont admiré les citrouilles mais aussi beaucoup d'autres cucurbitacées qu'ils ont décorées dès leur retour. Ils sont allés jouer à la piscine de M.Delaunois qui avait sorti pour l'occasion ses bateaux et même branché les bains bouillonnants. Les enfants ont adoré !

La semaine s'est achevée par le traditionnel défilé des fantômes et des sorcières dans les rues de Rilly. Gare à ceux qui n'avaient pas de bonbons, les enfants leur ont jeté un sort...

Nous donnons RDV aux enfants la première semaine des vacances de Février du 24 au 28 février 2014 : ce sera une semaine Far-West...

Les animateurs proposent d'organiser l'anniversaire personnalisé de votre enfant qui choisit son thème : Atelier maquillage, boum, chasse aux trésors...

Vous souhaitez dynamiser nos campagnes, rejoignez notre association Familles Rurales dont le but est de proposer toujours plus de services aux familles en milieu rural.

Pour contacter Madame Rémy, directrice de l'accueil de loisirs :

Tel : 06,86,89,54,28

Mail : 1-2-3rilly@orange.fr

Site internet : http://www.famillesrurales.org/123_rilly/



Amicale des Chasseurs

Calendrier de la saison 2013/2014

Dates des jours de battue :

Samedi 9 Novembre 2013
Samedi 16 Novembre 2013
Samedi 23 Novembre 2013
Samedi 7 Décembre 2013
Samedi 14 Décembre 2013
Samedi Janvier 2014
Samedi Février 2014



La chasse du domaine de Germaine a lieu tous les lundis et mardis sur le terroir de Chigny.

Tennis Club



Notre club compte une vingtaine d'adhérents pour l'année 2013 2014, c'est peu. J'invite les personnes intéressées par la pratique de ce sport à s'inscrire à notre club, afin qu'il puisse survivre. En effet nous essayons d'entretenir le cours afin qu'il ne se détériore. Le démoussage vient d'être réalisé par la communauté de communes, pour la dernière année (j'en profite pour remercier le conseil communautaire). A partir de janvier 2014 les équipements sportifs ne sont plus dans les compétences de la nouvelle intercommunalité.

Il nous reste une dalle à réparer et le financement est à la charge du club qui ne roule pas sur l'or.

Donc plus d'adhérents = plus de moyens financiers. Il serait dommage qu'un des seuls équipements sportifs de Chigny soit laissé à l'abandon.

Le Président

Communiqué ERDF

ERDF a confié à un prestataire de relève, la société LS Services le relevé des compteurs d'électricité sur le territoire de la Marne.

Cela signifie que tous les compteurs d'électricité des administrés des communes de la Marne, quel que soit leur fournisseur d'énergie, sont relevés par des employés de cette société.

Ceux-ci sont reconnaissables par une tenue Image de Marque comportant le logo de l'entreprise. Ils sont également en possession d'un badge professionnel nominatif assorti d'une photo et d'une attestation (format carte bancaire) remise par nos services. Cette carte peut être demandée par vos administrés en cas de besoin.





AGENCE POSTALE de CHIGNY LES ROSES

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 8h45 à 11h15
03 26 07 37 74
ap511520@orange.fr

Voici une sélection de timbres philatéliques actuellement en vente dans votre APC.

> Pour vos envois en France :

- Apprentis d'Auteuil - Château des Vaux à 0,58 €
- Valence, Drôme à 0,58 €
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) à 0,58 €
- Pont levant Jacques Chaban-Delmas, Bordeaux à 0,58 €
- Coeur Hermès à 0,58 €
- Bernar Venet - 85,8° Arc x 16 à 1,55 €
- Bloc de quatre timbres lettre prioritaire Capitales européennes - Madrid à 2,52 €
- Bloc de 5 timbres lettre verte Coeur Hermès à 2,90 €
- Carnet de 12 timbres lettre verte Patrimoines de France à 6,96 € *nouveau*
- Carnet de 12 timbres lettre prioritaire Art Gothique en France à 7,56 € *nouveau*
- Carnet de 12 timbres lettre prioritaire Le timbre fête l'air à 7,56 € *nouveau*
- Carnet de dix timbres lettre verte La Loire - Croix-Rouge française à 7,80 €

> Pour vos envois jusque 20g à destination de l'Union Européenne et Suisse :

- Bloc de quatre timbres Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle à 3,20 €

> Pour vos envois jusque 20g à l'international :

- 50e salon international de l'agriculture à 0,95 €

Vous aimez les beaux timbres ?

La Poste peut vous les livrer gratuitement à domicile. Vous ne payez que la valeur des timbres après la livraison. A vous de choisir votre formule d'abonnement : l'intégrale des timbres et blocs gommés, les carnets de beaux timbres, les carnets Marianne.

Postez en ligne. Un clic pour une lettre envoyée jusqu'à 19h par internet et distribuée le lendemain : www.laposte.fr/boutiqueducourrier.

Rappel : prix du timbre lettre prioritaire 20g : 0,63 €, lettre verte 20g : 0,58 €, écopli 20g : 0,56 €

Note : Le prix des timbres les plus courants va augmenter de 0,03 € au 1er janvier 2014.

Eddy Noblécourt

Histoire viticole champenoise

2013 - 1903 : quelle était la situation il y a 110 ans ?

JOURNAL DE 'INDEPENDANT REMOIS DU MARDI 9 FEVRIER 1904

La récolte en 1903, dans les vignobles à raisins blancs, a été presque nulle, les bourgeons ayant été détruits par les gelées printanières et par la pyrale, qui a sévi, dans certains endroits, avec intensité.

Dans les vignobles à raisins noirs, la récolte a été abondante et les vignerons ont pu écouler leur récolte.

La qualité est supérieure à celles des vins de l'année 1902 et paraît de voir donner un vin léger, mais marchand.

La lutte contre le phylloxéra se continue avec ardeur, de nombreux syndicats se sont créés et la reconstitution devient très active.

Commerce des vins de Champagne :

L'expédition des vins de champagne continue sa marche ascendante. Le relevé comparatif des quantités de vins en bouteilles expédiées pendant l'année fait ressortir une augmentation de 996.643 bouteilles pour l'année 1903.

Les quantités expédiées ont été les suivantes :

En France : 6.883.477

A l'étranger : 7.732.360 **TOTAL : 14.565.937**

Période correspondante 1902

En France : 5.845.473

A l'étranger : 7.723.821 **TOTAL : 13.569.294**

Différence en faveur de 1903 : 996.643



Les exportations en Amérique ont augmenté d'une façon considérable et quelques maisons de création récente ont vu leur commerce se développer d'une manière satisfaisante.

Commerce de détail :

Le commerce de détail semble être dans une situation meilleure. Les quelques achats de vins, qui ont été faits dans les différents vignobles donneront lieu à des transactions, que les mauvaises années précédentes avaient supprimées.

LA VIGNE EN CHAMPAGNE

On a remarqué en faisant la situation du vignoble français fin de 1903, que l'étendue du vignoble s'accroît dans presque toutes les contrées, sauf dans le Nord Est de la France. Alors que dans les Charentes, par exemple, il y a une augmentation de 1 100 hectares et de 157 hectares dans les Côte d'Or, on constate que notre département a faibli de 57 hectares. Au lieu de 15 638 hectares, on ne trouve plus 15581 hectares complantés en vigne. C'est peu de choses, on le voit.

En 1882, lorsque la préfecture a fait une enquête sérieuse pour connaître exactement la quantité d'hectares plantés en vignes on a trouvé 15 183 hectares ; nous nous trouvons donc encore riches de 400 hectares de plus qu'il y a 22 ans, et cela malgré l'invasion phylloxérique.

Rubriques en Bref.

La mairie communique :

Suite au changement d'heure entraînant des perturbations sur les horaires, sachez que l'éclairage public est régulé par des capteurs satellites dont certains se sont révélés défectueux.

Nous ne sommes en rien responsables de ces désagréments et faisons tout pour y remédier.

Changement : présence d'un marchand de pizzas le mardi soir.

Numérotation : les numéros des habitations (plaques bleues émaillées) sont à retirer rapidement à la mairie.

Reims Métropole – Direction de l'Eau et Assainissement

Stockage du fioul et autres produits pétroliers.

En ce qui concerne le stockage de fioul domestique ou bien le stockage de Gazole non Routier (GNR) pour l'alimentation des véhicules viticoles et agricoles, trois modalités de stockage sont possibles en fonction du lieu et de la capacité de stockage.

A – Stockage non enterré en plein air : la cuve est à double paroi ou à simple paroi avec cuvette de rétention étanche. Quand le stockage dépasse 15 000 litres, il doit être entouré d'une clôture de 1,75 m au moins. Une distance minimale doit être respectée entre la paroi du réservoir et le bâtiment le plus proche.

B – Stockage en rez de chaussée ou sous-sol : pour moins de 2500 litres le réservoir sécurisé est posé sur un sol maçonné. Pour plus de 2 500 litres le stockage sécurisé se fait dans un local exclusif à des conditions de résistance au feu des murs, planchers et portes.

C – Stockage enterré : Stockage constitué d'un réservoir à sécurité renforcée : ce type de stockage est placé soit à l'extérieur (en sous sol/au niveau du sous sol), soit à l'intérieur du bâtiment.

Stockage constitué d'un réservoir simple paroi : ce type de stockage est placé en fosse (étanche aux produits pétrolier et à l'eau, non remblayée, comportant un regard et couverte d'une dalle incombustible) à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment.

Stockage des produits phytosanitaires.

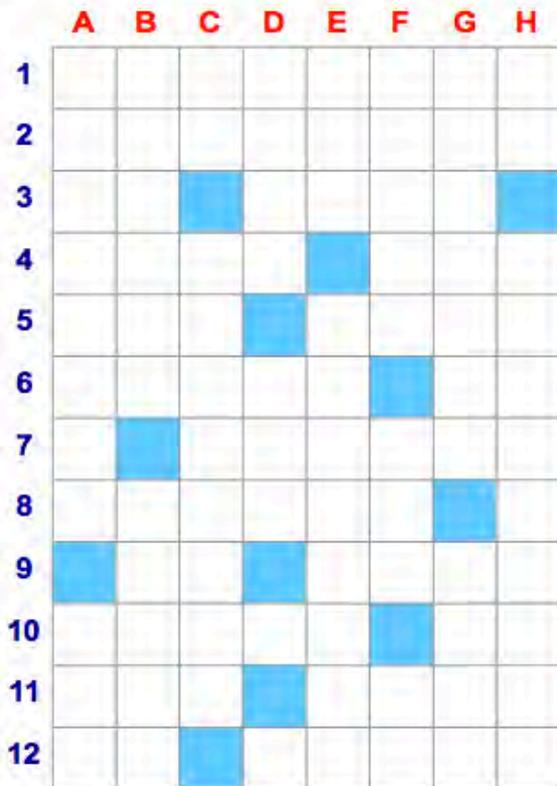
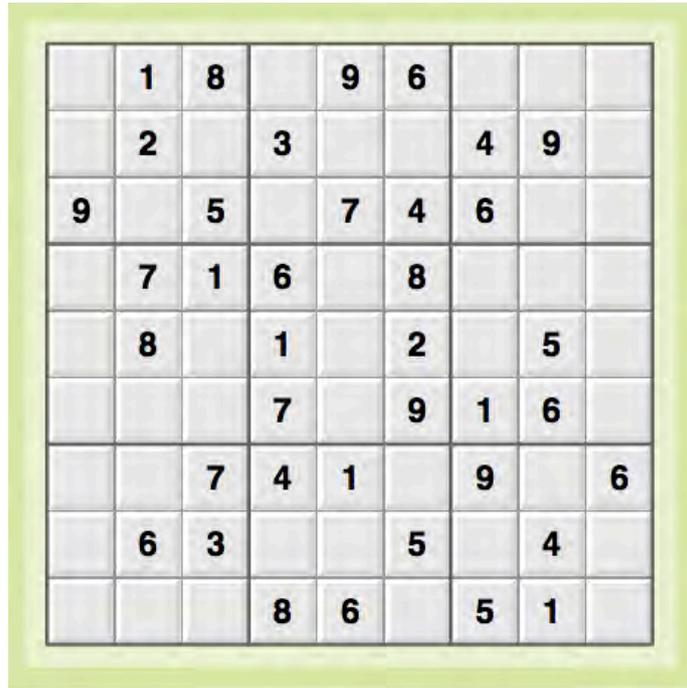
La création ou l'aménagement d'un local pour stocker vos produits phytos est une obligation réglementaire mais c'est avant tout un outil de travail fonctionnel vous permettant de gagner du temps, de faciliter la gestion de vos stocks et d'améliorer votre sécurité.

Toute structure utilisatrice de produits phytosanitaires se doit de posséder à minima un local ou à minima une armoire phytosanitaire (pour de faibles volumes stockés).

- Spécifique ne contenant que les phytos et la matériel de préparation de bouillie.
- Fermé à clef et correctement aéré/ventilé.
- Où les produits sont conservés dans leur emballage d'origine et où les plus toxiques sont identifiés.
- Muni d'un système de récupération en cas de fuite (étagère ou bac de rétention).

Si vous êtes employeur de main d'œuvre, d'autres obligations régies par le code du travail s'imposent à vous (consignes de sécurité, N° d'urgence, panneau interdiction de fumer, présence d'un extincteur, réserve d'eau).

Détente.



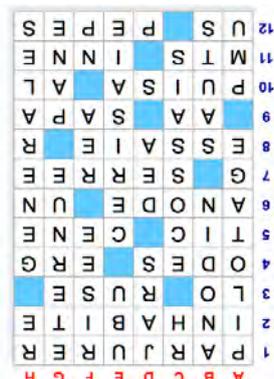
HORIZONTALEMENT

1. Trahir sa promesse.
2. Complètement désert.
3. Élu normand. Adresse trompeuse.
4. Poèmes. Des dunes à perte de vue.
5. C'est une manie. On y fut treize à table.
6. Électrode positive. Article unique et nombre premier.
7. Comme des sardines.
8. Ne reste pas inactif.
9. Cours à Saint-Omer. Détruisit.
10. Tapa dans la réserve. Distance intersidérale.
11. Ancien système d'unités. Acquis dès la naissance.
12. Affaires de mœurs. Grands-pères très enfantins.

VERTICALEMENT

- A. Conduite. Il attire le joueur.
- B. Sans aucune importance. Ricochets.
- C. Sur la carte d'un donneur. Langue gaélique.
- D. L'oie mâle. Il est préalable au doctorat.
- E. Roi d'Alfred Jarry. On y récolte des bigarreaux.
- F. Brise passagère. Appela bruyamment sa biche. Le neptunium.
- G. A donc pris froid. Couvert de chapelure.
- H. Belle île en mer. Qui concernent tout le monde.

Solutions



Liste des associations du village.

ADMR. Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97
Amical des chasseurs. Jacky Bourin. 06 70 68 64 14
ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31
AVC correspondant. Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Comité des Fêtes : David Durbecq. 06 73 07 56 37
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35

Coopérative Scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03
Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84
Ensemble vocal La Roseraie : Pascal Jorez : 03 26 46 95 90

Les Ecoles. 03 26 03 42 79
La Chorale Paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02
La Paroisse. Michel Cossy 03 26 03 44 28
La Section Locale SGV. Benoit Tixier 03 26 03 42 61

L'écho des Chignotins. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49
Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Frank Philippart 06 08 51 87 32
Site Internet Chigny. Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>

Activités du village : Rappel des dates

Samedi 30 Novembre 2013 : Pose des décorations de Noël. 9 h 00 sur la place.

Vendredi 20 Décembre 2013 : Noël pour les anciens et les jeunes de Chigny .

Vendredi 10 Janvier 2014 : Voeux du Maire à 18 H 30 - Salle des Fêtes.

Samedi 25 Janvier 2014 : Célébration de la St Vincent.

Samedi 8 Février 2014 : Concert : Chorale La Roseraie à Bétheny avec l'orchestre philharmonique d'Epernay.

Dimanches 23 et 30 Mars 2014 : élections municipales – Salle du haut de la salle des fêtes.

Dimanche 25 Mai 2014 : élections européennes - Salle du haut de la salle des fêtes.